DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement de ROCHEFORT

> Canton de ROYAN

Commune de ROYAN

Objet

Demande de subvention exceptionnelle Groupe local des SCOUTS de FRANCE

86.084

DATE DE CONVOCATION

4 JUIN

DATE D'AFFICHAGE

4 JUIN

Nombre de conseillers 33 en exercice

23

Nombre de présents.

ombre de votants.

POUR :

CONTRE :

ABSTENTION

UNANIMITE

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

2 5. 北京 1985

L'An mil neuf cent quatre vingt six

le douze Juin

19 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoque s'est réunl à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M . DE LIPKOWSKI

Etaient présents : MM,LIPKOWSKI - FABER - TAP - BOUTET - DAUZIDOU -BENOIT - LAFAYE - BUCHET, Adjoints M. BARBAT - Melle BARRAUD-DUCHERON - MM. BIROLLEAU - CANDAU -Mmes CENAC - DE GAYE - DEVIGNE - FONTAN - GAUDIN - MM. GEOFFROY -LE GUEUT - MARCONI - MONNARD - PAPEAU - ROUDOT

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BUSSEREAU par M. BENOIT - M. BERNARD par M. BOUTE" M. COUNIL par M. LE GUEUT - M. LAPERCHE par M. ROUDOT

M. PEVOLAT par Mme GAUDIN - M. THOMAS par M. CANDAU Mme JEAN par Mme BUCHET

Absents: MM. MOST - LACOTTE - POTENNEC

Mme DEVIGNE

a été élu Secrétaire.

Le groupe local des SCOUTS de France organise, dans le cadre des échanges de scouts entre le QUEBEC et la FRANCE, un voyage courant juillet au CANADA:

A cet occasion, il sollicite une subvention à titre exceptionnelle:

Le Conseil Minicipal,

- Vu la demande présentée par le Groupe local des SCOUTS DE FRANCE

DECIDE :

- d'attribuer au groupe local des SCOUTS DE FRANCE, une subvention exceptionnelle de 3 000 F (Trois Mille France) la dépense étant imputée au chapitre 944 article 657, étant précisé que cette somme sera prélevée sur le chapitre 970 "Dépenses imprévues" du Budget 1986:

> Fait et délibéré à ROYAN Les jours mois et an ausdits Ont signé au registre MM: les Membres présents

de Ropeour extrait conforme, Down la Député-Maire,

> J:P: FABER CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR